



COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 7 AVRIL 2016 à 17h30

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne (jusqu'à la délibération n° 9), Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre (jusqu'à la délibération n° 12), adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie (jusqu'à la délibération n° 15), Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mme Destin, M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Lacassagne à M. Salducci (à partir de la délibération n° 10), M. Aguerre à Mme Castel (à partir de la délibération n° 13), Mme Chabaud-Nadin à M. Neys, Mme Brau-Boirie à M. Millet-Barbé (à partir de la délibération n° 16), Mme Candillier à M. Arcouet, Mme Belbaraka à Mme Destin, Mme Bensoussan à Mme Martin-Dolhagaray, M. Boutonnet à M. Laiguillon.

SECRETARE : Mme Destin.



Approbation du procès-verbal de la séance du 16 février 2016.
Approuvé à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

1. Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales (rapporteur : M. le Maire).

Le conseil municipal prend connaissance du compte-rendu.
Pas de vote.

2. Maintien de l'indemnité de fonction du maire à un taux inférieur au taux maximal (rapporteur : Mme Durruty).

Le conseil municipal confirme les indemnités votées le 30 avril 2014.
M. Iriart et Mme Wagner s'abstiennent.
Adopté à la majorité.

3. Commissions municipales – Désignation modificative de leurs membres (rapporteur : M. le Maire).

Sont désignés : Mme Véronique Wagner membre des commissions municipales « Développement durable, stratégies urbaines, mobilités, urbanisme et habitat » et « Culture, jumelages, patrimoine et animation » et M. Jean-Claude Iriart membre de la commission municipale « Sports pour tous et loisirs ».
Adopté à l'unanimité.

4. Commissions extramunicipales – Désignation modificative de leurs membres (rapporteur : M. le Maire).

Sont désignés : à la commission extramunicipale « taurine », M. Serge Nogues en qualité de personne qualifiée supplémentaire ; à la commission extramunicipale « Toponymie », Mme Véronique Wagner ; à la commission extramunicipale « Lutte contre les discriminations et égalité des droits », Mme Véronique Wagner et M. Serge Nogues, ce dernier en qualité de personne qualifiée supplémentaire ; à la commission extramunicipale « Dialogue citoyen », Mme Véronique Wagner ; à la commission extramunicipale « Fêtes traditionnelles », Mme Geneviève Dallenne en qualité de personne qualifiée supplémentaire.
M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé et Pallas ne prennent pas part au vote.
Adopté à la majorité.

5. Commission consultative des services publics locaux – Désignation modificative de ses membres (rapporteur : M. Esmieu).

Sont désignés : M. Jean-Claude Iriart en qualité de membre titulaire et Mme Véronique Wagner en qualité de membre suppléant.
Adopté à l'unanimité.

6. Commission locale du secteur sauvegardé – Election modifiant les représentants de la commune (rapporteur : M. Lacassagne).

Sont élus : Mme Véronique Wagner en qualité de membre titulaire et M. Jean-Claude Iriart en qualité de membre suppléant.
Adopté à l'unanimité.

7. Syndicat d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA) – Nomination modifiant les représentants de la commune (rapporteur : M. le Maire).

Les nominations de Mme Véronique Wagner en qualité de membre titulaire et M. Jean-Claude Iriart en qualité de membre suppléant prennent effet immédiatement.
Pas de vote (article L.2121-21 du CGCT).

8. Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (rapporteur : Mme Durruty).

Le conseil municipal prend connaissance du rapport présenté.
Pas de vote.

9. Dépôt de la marque « Braderie des fêtes de Bayonne » auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) (rapporteur : Mme Meyzenc).

M. le Maire est autorisé à signer les documents nécessaires à cet enregistrement.
M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé et Pallas s'abstiennent.
Adopté à la majorité.

ENFANCE – JEUNESSE ET EDUCATION

10. Plan « Ecoles publiques 2020 » – Approbation du programme pluriannuel d'investissement (PPI) en faveur des écoles publiques (rapporteur : Mme Martin-Dolhagaray).

Le conseil municipal approuve le PPI « Ecoles publiques 2020 » tel que présenté.

M. Iriart et Mme Wagner s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

11. Travaux d'aménagement et de réhabilitation dans les écoles publiques – Programme 2016 – Dépôt des autorisations d'urbanisme (rapporteur : Mme Martin-Dolhagaray).

M. le Maire est autorisé à déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme réglementaires.

Adopté à l'unanimité.

12. Appel à projets national « collège numérique et innovations pédagogiques », lancé par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (rapporteur : Mme Martin-Dolhagaray).

M. le Maire est autorisé à solliciter les subventions possibles au titre de cet appel à projets.

Adopté à l'unanimité.

13. Conventions d'objectifs et de financement 2016-2019 avec la Caisse d'Allocations Familiales pour les établissements d'accueil des jeunes enfants et les rythmes éducatifs (rapporteur : Mme Martin-Dolhagaray).

M. le Maire est autorisé à signer les conventions correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

14. Renouvellement du « contrat Enfance Jeunesse 2^e génération » avec la Caisse d'Allocations Familiales pour la période 2015-2018 (rapporteur : Mme Martin-Dolhagaray).

M. le Maire est autorisé à signer le nouveau contrat pour la période 2015-2018.

Adopté à l'unanimité.

15. Demande de subventions auprès du Réseau Appui Parents (RAP) au titre des activités à destination des familles pour l'année 2016 (rapporteur : Mme Martin-Dolhagaray).

M. le Maire est autorisé à solliciter les subventions possibles.

Adopté à l'unanimité.

CULTURE ET PATRIMOINE

16. Orientations de la politique culturelle et patrimoniale de la Ville pour les années 2016-2020 (rapporteurs : M. Ugalde et Mme Castel).

Le conseil municipal prend acte de la présentation de ces orientations.

Pas de vote.

17. DIDAM – Exposition « Sans Titre 2 » - Convention de partenariat avec l'association Arcad (rapporteur : M. Ugalde).

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

18. Label Ville et Pays d'art et d'histoire – Demande de financement auprès de la Direction régionale des affaires culturelles pour le poste d'animatrice de l'architecture et du patrimoine (rapporteur : Mme Castel).

M. le Maire est autorisé à solliciter le financement possible auprès de la Drac.
Adopté à l'unanimité.

19. Label Ville et Pays d'art et d'histoire – Demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles pour le programme d'actions 2016 (rapporteur : Mme Castel).

M. le Maire est autorisé à solliciter la subvention possible auprès de la Drac.
Adopté à l'unanimité.

20. Musée Bonnat-Helleu – Prêt d'œuvres réalisées par Charles Le Brun au musée du Louvre-Lens (rapporteur : Mme Castel).

Le conseil municipal approuve ce prêt et autorise M. le Maire à signer la convention correspondante.
Adopté à l'unanimité.

21. Médiathèque – Action culturelle à la maison d'arrêt de Bayonne – Demande de subvention à la Direction régionale des affaires culturelles (rapporteur : M. Ugalde).

M. le Maire est autorisé à solliciter la subvention possible auprès de la Drac.
Adopté à l'unanimité.

22. Médiathèque – Service public de proximité en faveur de la lecture pour publics empêchés – Conventions de partenariat (rapporteur : M. Ugalde).

M. le Maire est autorisé à signer les conventions correspondantes.
Adopté à l'unanimité.

23. Médiathèque – Programme culturel – Convention de prêt d'une exposition du CAUE 64 (rapporteur : M. Ugalde).

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.
Adopté à l'unanimité.

FINANCES

24. Exercice 2016 – Budget primitif – Budget principal (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve ce budget primitif 2016 s'équilibrant globalement à 101,1 M€.
M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé et Pallas votent contre.
M. Iriart et Mme Wagner s'abstiennent.
Adopté à la majorité.

25. Exercice 2016 – Budget primitif – Budget annexe de l'eau (rapporteur : M. Arcouet).

Le conseil municipal approuve ce budget primitif 2016 s'équilibrant globalement à 17,1 M€.
M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé et Pallas ne prennent pas part au vote.
M. Iriart et Mme Wagner s'abstiennent.
Adopté à la majorité.

26. Exercice 2016 – Budget primitif – Budget annexe des parcs de stationnement (rapporteur : M. Neys).

Le conseil municipal approuve ce budget primitif 2016 s'équilibrant globalement à 6,2 M€.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé et Pallas votent contre.

M. Iriart et Mme Wagner s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

27. Exercice 2016 – Budget primitif – Budget annexe de l'assainissement non collectif (rapporteur : M. Arcouet).

Le conseil municipal approuve ce budget primitif 2016 ne comportant qu'une section de fonctionnement équilibrée à 8 000 €.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé et Pallas ne prennent pas part au vote.

M. Iriart et Mme Wagner s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

28. Exercice 2016 – Budget primitif – Budget annexe des fêtes traditionnelles et de la temporada (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve ce budget primitif 2016 ne comportant qu'une section de fonctionnement équilibrée à 3,24 M€ (1,96 M€ pour les fêtes et 1,28 M€ pour la temporada).

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé et Pallas ne prennent pas part au vote.

M. Iriart et Mme Wagner s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

29. Vote des taux d'imposition pour l'année 2016 (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal fixe des taux inchangés pour un produit fiscal arrondi à 30 193 000 €.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé et Pallas ne prennent pas part au vote.

M. Iriart et Mme Wagner s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

30. Attribution de subventions pour l'année 2016 (rapporteur : M. Laiguillon).

Le conseil municipal approuve l'attribution des subventions aux associations (montant total : 4 027 196 €), aux établissements publics (dont 2 650 000 € au CCAS) et aux établissements d'enseignement telles que proposées et autorise M. le Maire à signer les conventions correspondantes.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé et Pallas ne prennent pas part au vote.

M. Iriart et Mme Wagner s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

31. Convention de financement avec la S.A.S.P. Aviron Bayonnais Rugby Pro – Saison sportive 2015-2016 (rapporteur : Mme Duhart).

Le conseil municipal approuve le versement d'une subvention de 650 000 € et autorise M. le Maire à signer la convention correspondante.

Mme Durruty, MM. Soroste, Neys et Laiguillon ne prennent pas part au vote.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé et Pallas s'abstiennent.

M. Iriart et Mme Wagner s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

POLITIQUE DE LA VILLE

32. Réponses de la Ville à l'appel à projets 2016 lancé par le GIP-DSU concernant les projets municipaux menés dans les quartiers en géographie prioritaire (rapporteur : M. Millet-Barbé).

M. le Maire est autorisé à solliciter les subventions pour un montant total de 27 550 €.
Adopté à l'unanimité.

33. Attribution de subventions par la Ville aux projets menés par des associations dans les quartiers en géographie prioritaire suite à l'appel à projets 2016 lancé par le GIP-DSU (rapporteur : M. Millet-Barbé).

Le conseil municipal approuve l'attribution de subventions pour un total de 62 000 €.
Adopté à l'unanimité.

URBANISME

34. Programme local de l'habitat (PLH) communautaire 2016-2021 – Consultation et avis de la commune (rapporteur : M. Millet-Barbé).

Le conseil municipal émet un avis favorable sur le projet de PLH 2016-2021 présenté.
M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé et Pallas s'abstiennent.
M. Iriart et Mme Wagner s'abstiennent.
Adopté à la majorité.

35. Attribution de subventions communales pour l'amélioration de l'habitat ancien, la préservation et la valorisation du patrimoine (rapporteur : M. Salducci).

Le conseil municipal approuve l'attribution de subventions pour un total de 48 424,03 €.
Adopté à l'unanimité.

CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

36. Demande de subventions à la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) et au Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) (rapporteur : M. Millet-Barbé).

M. le Maire est autorisé à solliciter les subventions pour un montant total de 13 000 €.
Adopté à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS

37. Plaine d'Ansot – Boutique de la Maison des Barthes – Tarifs complémentaires (rapporteur : Mme Destin).

Le conseil municipal adopte les tarifs proposés d'application immédiate.
Adopté à l'unanimité.

ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE

38. Création d'une piste cyclable entre le giratoire des Salines et la zone d'Ametzondo – Convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Département des Pyrénées-Atlantiques (rapporteur : M. Neys).

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.
Adopté à l'unanimité.

39. Travaux de voirie et de réseaux divers pour des opérations de création ou d'aménagement de voies et d'espaces publics – Signature de l'accord-cadre (rapporteur : M. Neys).

M. le Maire est autorisé à signer l'accord-cadre ainsi qu'à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement de celui-ci (montant maximum pour 4 ans : 10 000 000 € HT).
Adopté à l'unanimité.

40. Travaux d'entretien des espaces verts sur programme 2015-2018 – Lot n° 5 – Avenant n° 1 de transfert du marché (rapporteur : M. Escapil-Inchauspé).

M. le Maire est autorisé à signer l'avenant n° 1 correspondant.
Adopté à l'unanimité.

PATRIMOINE IMMOBILIER

41. Travaux de mise en conformité des établissements recevant du public suivant l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) – Dépôt des autorisations d'urbanisme (rapporteur : Mme Castel).

M. le Maire est autorisé à déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme réglementaires.
Adopté à l'unanimité.

42. Travaux d'entretien, d'aménagement et de construction du patrimoine immobilier – Années 2016 à 2020 – Création d'un groupement de commandes avec le CCAS, lancement des procédures de consultation des entreprises et signature des accords-cadres (rapporteur : M. Esmieu).

M. le Maire est autorisé à mettre en œuvre les procédures nécessaires à la signature, l'exécution et le règlement de ces accords-cadres (montant annuel estimé : 2 070 000 € HT).
Adopté à l'unanimité.

43. Marché de maintenance en garantie totale des installations de détection incendie de certains bâtiments communaux (années 2013-2017) – Signature de l'avenant n° 1 (rapporteur : M. Esmieu).

M. le Maire est autorisé à signer l'avenant n° 1 correspondant (moins-value de 17,86 %).
Adopté à l'unanimité.

FONCIER

44. Convention de mise à disposition au profit de l'Office de Tourisme de l'ensemble immobilier sis 25 place des Basques (rapporteur : Mme Durruty).

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.
Adopté à l'unanimité.

45. Renouvellement du bail commercial du bar-restaurant le Trinquet Moderne (rapporteur : Mme Durruty).

M. le Maire est autorisé à signer l'acte concrétisant la reconduction du bail pour 9 années.
M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé et Pallas ne prennent pas part au vote.
Adopté à la majorité.

46. Régularisation foncière de l'emprise du chemin de Sanguinat – Acquisition à Monsieur Jean-Marc Bagnères et à Madame Karine Dutilh d'une partie de la parcelle AL 361 (rapporteur : M. Neys).

M. le Maire est autorisé à signer l'acte concrétisant l'acquisition au prix de 12 900 €.
Adopté à l'unanimité.

PORT DE BAYONNE

47. Enquête publique sur la demande de renouvellement de l'autorisation de dragage d'entretien du port de Bayonne et des immersions afférentes formulée par la CCI – Avis de la commune (rapporteur : M. Salducci).

Le conseil municipal émet un avis favorable au dossier présenté par la CCI avec les recommandations proposées.

Adopté à l'unanimité.

REGIE DES EAUX

48. Mise à disposition d'équipements à l'établissement public local L'Eau d'ici (rapporteur : M. Arcouet).

M. le Maire est autorisé à signer les procès-verbaux correspondants.

Adopté à l'unanimité.

EVENEMENTIEL ET ANIMATION

49. Foire au Jambon 2016 – Conventions de partenariat (rapporteur : Mme Meyzenc).

M. le Maire est autorisé à signer les conventions correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

TEMPORADA 2016

50. Signature des marchés de fourniture de taureaux (rapporteur : M. Soroste).

M. le Maire est autorisé à signer les marchés pour un total de 186 500 € HT ainsi qu'à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement desdits marchés.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé et Pallas ne prennent pas part au vote.

M. Iriart et Mme Wagner s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

RESSOURCES HUMAINES

51. Modification du tableau des effectifs (rapporteur : Mme Durruty).

Le conseil municipal approuve la modification du tableau des effectifs proposée, à savoir 5 transformations et 3 suppressions de postes.

M. Iriart et Mme Wagner s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

STATIONNEMENT

52. Acquisition, mise en service et maintenance du matériel de péage pour les parcs de stationnement Lauga, Montevideo et Sainte-Claire – Signature des marchés (rapporteur : M. Neys).

M. le Maire est autorisé à signer les marchés pour un total estimé de 216 160 € HT pour 4 ans ainsi qu'à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement desdits marchés.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé et Pallas ne prennent pas part au vote.

Adopté à la majorité.

-oOo-oOo-oOo-oOo-oOo-

La séance est levée à 23h35.

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus est publié au fascicule du recueil des actes administratifs du 7 avril 2016.